

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 458 Le sergent radiotélégraphiste hors cadres Dupont (Roger).

n° 458 Le

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 juillet 1941

Numéro JO  
n° 536 du 31/07/1941

Date du numéro  
31 juillet 1941

### TEXTE INTÉGRAL

Le sergent radiotélégraphiste hors cadres Dupont (Roger), de la compagnie des télégraphistes coloniaux, est replacé dans les cadres et mis à la disposition du général commandant supérieur, pour compter du 1er juillet 1941. Le caporal Simone (Robert), n° mle 1161, de la compagnie des télégraphistes coloniaux, est placé dans la position hors cadres, pour compter du 1er juillet 1941 et mis à la disposition du capitaine inspecteur des pelotons méhalistes. Le caporal Simone aura droit aux indemnités de nomadisation et d'absence temporaire qui lui seront mandatées et payées au compte du budget local. Le sergent Dupuy, élu bataillon de marche n° 3, est placé dans la position hors cadres, pour compter du 1er juillet, et mis à la disposition du capitaine inspecteur des pelotons méharistes.